



Le 7 juillet 2022

PAR COURRIEL

Objet : Visite de prévention résidentielle 2022

Par la présente, nous tenons à vous informer que des visites de prévention de bâtiments résidentiels auront lieu dans votre municipalité dès ce mois de juillet, et se poursuivront jusqu'en septembre.

Ces visites visent surtout à s'assurer que les résidences visitées ont minimalement :

- un avertisseur de fumée fonctionnel par étage;
- un détecteur de monoxyde de carbone si requis;
- des sorties non encombrées
- et discuter de plusieurs autres aspects de sécurité incendie avec les occupants rencontrés.

Un formulaire est complété sur place et remis aux occupants ainsi qu'un dépliant explicatif sur les mesures de sécurité incendie.

Nous demeurons à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous fournir tout autre renseignement complémentaire.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Raynald Wherry, Chef formation et prévention des incendies
Service de sécurité incendie
819-425-8614